

Titre de l'emploi:	DIRECTEUR(RICE) LOISIR ET CULTURE
Direction :	Service du loisir et de la culture
Statut de la fonction:	Permanent, temps plein.
Date de l'affichage :	Le 23 juin 2022
Date limite du concours :	Le 4 juillet 2022
Salaire et conditions :	Politique relative aux conditions générales de travail du personnel de niveau cadre
Rémunération :	Selon l'échelle salariale et selon les compétences et l'expérience de la personne retenue. Entre 84 2304 à 102 719\$ annuellement.
Horaire de travail:	40 heures/ semaine minimum réparti sur 4 ½ jours. Disponibilité pour des réunions le soir.

Dans le présent document, le genre masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte, mais inclut les deux genres.

La Ville d'Otterburn Park, ville riveraine innovatrice, à dimension humaine, veut offrir un milieu de vie naturel et attrayant pour et par ses citoyens. La Ville d'Otterburn Park est une ville grandement appréciée pour sa tranquillité et sa nature omniprésente. Si vous cherchez un travail où vous pourrez avoir un impact concret sur l'ensemble de l'application des programmes de loisirs et culture afin de collaborer à la réalisation d'actions diverses au Service des loisirs et de la culture, nous voulons vous connaître !

SOMMAIRE DE LA FONCTION :

Relevant de la directrice générale, le directeur des loisirs supervise son personnel, analyse les services offerts et s'assure de leur amélioration et de leur développement. Il participe à la planification, l'organisation et le contrôle des programmes d'activités et l'utilisation des installations et des équipements. Il conseille et coopère avec les organismes et personnes-ressources du milieu. Enfin, il exécute toutes autres tâches reliées à ses fonctions ou confiées par la direction générale.

Il a pour fonction de planifier, d'organiser, de coordonner et de développer les activités récréatives, sportives, culturelles, artistiques et communautaires qui répondent aux besoins des citoyens et de toute la collectivité, tout en tenant compte de ses ressources matérielles et financières. Il offre également un soutien aux organismes communautaires du milieu.

RÉSUMÉ DES FONCTIONS :

- Planifie, organise, dirige et contrôle les activités courantes et les projets relevant de son service en favorisant l'utilisation maximale des installations;
- Établis, révisé et mets en œuvre les mécanismes et processus internes nécessaires au bon fonctionnement des activités de son service conformément, aux Lois, règlements, politiques et orientations de la Ville;
- Dirige, coordonne et évalue le travail de l'ensemble du personnel de son service;
- Collabore au processus d'engagement du personnel sous sa responsabilité;
- Applique la convention collective ou le contrat de travail des employés de son service;
- Établis, en collaboration avec la conseillère en ressources humaines, un plan de formation pour le personnel sous sa responsabilité;

OFFRE D'EMPLOI

- Supervise le travail des consultants externes;
- Prépare les prévisions budgétaires annuelles et le budget triennal d'immobilisation de son service et le soumet au conseil municipal et à la direction générale;
- Administre les crédits budgétaires mis à la disposition du service suivant le budget établi;
- Participe aux réunions de la direction générale et divers comités internes et externes lorsque requis. Présente ses observations et suggestions sur les questions en délibérations. Dresse les procès-verbaux lorsque requis;
- Agis auprès du conseil municipal comme personne-ressource pour les questions relevant de sa compétence. Assiste, informe et fait des recommandations selon les besoins;
- Contribue, de concert avec l'ensemble des membres du personnel de direction, au développement des services municipaux;
- Maintient un inventaire permanent de l'équipement léger relié aux activités de loisir et en contrôle l'utilisation de même que le fonctionnement;
- Assure, en conformité avec les règlements de la Ville, la perception et le contrôle des sommes d'argent provenant des frais de location, droits d'entrée, frais d'inscription, restaurants ou autres;
- Coordonne, avec les services techniques, l'entretien et la réparation des équipements utilisés pour la programmation des activités de loisir;
- Établit des règles de contrôle strictes dans le but de s'assurer que les activités de loisir soient organisées avec un souci constant d'économie;
- Établit les normes d'affiliation d'organismes communautaires au service du loisir (politique d'accréditation) et détermine les services dont ils pourraient bénéficier;
- Participe à la négociation et assure le suivi du et/ou des divers protocoles d'entente;
- Représente la Ville lors d'événements spéciaux ou auprès des organismes gouvernementaux ou autres organisations;
- Étudie et se tient informé des récents développements, des programmes d'aide et/ou des subventions dans le champ du loisir organisé en milieu municipal ou communautaire;
- Conseille, supporte, accompagne et coopère avec les organismes communautaires du milieu;
- Effectue toutes autres tâches jugées pertinentes à sa fonction et demandées par la direction générale.

EXIGENCES :

- Baccalauréat spécialisé en loisirs, culture et tourisme;
- Posséder une expérience minimale de 5 années dans le domaine de l'emploi, dont au moins deux (2) ans dans un poste de gestion (un atout);
- Leadership et aptitudes pour la mobilisation d'équipe;
- Aptitudes pour les relations interpersonnelles;
- Sens de l'organisation, de la planification et du contrôle;
- Aptitudes à résoudre des problèmes de façon innovatrice;
- Capacité à mener plusieurs dossiers simultanément;
- Autonomie, flexibilité et habileté à travailler sous pression;
- Maîtrise du français tant à l'orale qu'à l'écrit;
- Bonne connaissance des logiciels Microsoft Office;
- Connaissance du milieu municipal (atout);

Si vous désirez poser votre candidature, vous êtes invité à transmettre votre curriculum vitae à l'adresse courriel vromero@opark.ca jusqu'au 4 juillet 2022.

Nous remercions les postulants pour leur intérêt, mais nous communiquerons uniquement avec les candidats retenus. Le masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte.